

LE DÉFI DES MALADIES PÉRI-IMPLANTAIRES

Diagnostic et traitements actuels



FORMAT

100% e-learning – Formation continue

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 1 mois à compter de la date de début de session



DURÉE

7 heures



500€

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances sur les définitions des maladies péri-implantaires, leurs facteurs de risque en fonction des données scientifiques actuelles.
- Établir le diagnostic des maladies péri-implantaires, à partir d'outils diagnostiques simples.
- Savoir transmettre ces informations aux patients concernés afin de les impliquer dans leur suivi.
- Connaître les différentes stratégies thérapeutiques à disposition de l'omnipraticien.
- Établir un plan de traitement adapté à la situation clinique et établir un protocole pour le suivi implantaire et prothétique de ces patients.

Résumé de la formation

La pose d'implants s'est largement démocratisée ces dernières décennies et en parallèle le nombre de complications liées à cette thérapeutique s'est accru.

Selon des données épidémiologiques récentes, la prévalence des mucosites est de 43% et celle des péri-implantites de 22%. Compte tenu de l'importance de cette prévalence, l'omnipraticien doit être en mesure de prévenir leurs survenues et, le cas échéant, d'établir un diagnostic précis puis d'entreprendre une thérapeutique et un suivi adaptés, permettant ainsi de réduire les complications et leurs conséquences. Ces thérapeutiques semblent se rapprocher de celles employées pour traiter les maladies parodontales. Néanmoins, l'évaluation de prédictibilité de ces traitements ne permet pas encore d'établir un consensus dans le traitement des maladies péri-implantaires. C'est pourquoi, la prévention par un suivi parodontal et prothétique adéquat reste aujourd'hui encore l'une des meilleures stratégies de prise en charge à disposition de l'omnipraticien.

INTERVENANT



**Dr Arthur
BRINCAT**

- Ancien Chef de clinique des universités-Assistant des hôpitaux, Service de Parodontologie, APHM
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Parodontologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Plastique Parodontale
- Diplôme d'Etudes Supérieures d'Implantologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Dermatologie Vénérologie de la Muqueuse Buccale
- Certificat d'Etude Supérieur de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire d'Implantologie
- Attestation Universitaire d'Anatomie et Techniques chirurgicales bucco-maxillaires

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Pour les libéraux : prise en charge possible par le FIF PL sous réserve que le praticien : • soit libéral • est en mesure de justifier d'un des quatre documents suivants (en se connectant sur le site de l'URSSAF) :

- Attestation URSSAF de versement de la cotisation au Fonds d'Assurance Formation des non-salariés (FAF) pour l'année en cours.
- Attestation URSSAF de dispense de versement de la cotisation Fonds d'Assurance Formation des non-salariés (FAF) pour l'année en cours.
- Attestation URSSAF de refus de demande d'attestation précisant « Compte TI non redevable de la contribution CFP » pour l'année en cours.
- Attestation d'affiliation URSSAF sur lequel figurent son numéro Siret, son code NAF et sa date d'installation en exercice libéral. Ce document est recevable uniquement pour un professionnel installé en libéral l'année de sa formation
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit FIF PL

Modalités d'évaluation

Tout au long de la formation :

Les participants sont invités à répondre à des tests de connaissances. Les résultats sont communiqués immédiatement.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

Questionnaire de connaissances AMONT

MODULE 1

Généralités sur les maladies péri-implantaires

- Définition et description du mécanisme pathologique des maladies péri implantaires
- Définition et classification des maladies péri implantaires
- Données épidémiologiques inhérentes à cette pathologie à savoir: Prévalence ; Epidémiologie ; Etiologie ; Ethiopathogénie
- Facteurs de risque provoquant l'apparition de cette pathologie: Design implantaire; Profil patient ; Environnement buccal ; Réhabilitation prothétique
- Présentation de cas cliniques

MODULE 2

Diagnostic et traitement des maladies peri implantaires

- Diagnostic des maladies péri-implantaires, utilisation des outils diagnostics à disposition
- Gestion des urgences, quel geste opératoire administrer
- A partir du diagnostic posé proposition d'une thérapeutique fiable avec un bon pronostic
- Choix d'une thérapeutique non chirurgicale ou chirurgicale en fonction du diagnostic établi
- Présentation de cas cliniques

MODULE 3

Gestion des péri implantites complexes

- Définition et diagnostic d'un cas complexe de péri-implantite
- Articulation d'une thérapeutique avec l'alternance de phase non chirurgicale et chirurgicale
- Connaissance des outils thérapeutiques disponibles pour traiter cette maladie
- Protocole et mise en oeuvre clinique étape par étape d'un traitement
- Exemple autour de cas cliniques complexes

MODULE 4

La maintenance implantaire et péri-implantaire

- Prévention de l'apparition des maladies péri-implantaires, sur des cas implantaires récent comme sur des cas anciens
- Définition de la maintenance péri-implantaire ; fréquence, conduite à tenir après le traitement
- Suivi, contrôle et importance du suivi radiologique afin de stabiliser au long cours le traitement ainsi entrepris
- Présentation de cas cliniques

Questionnaire de connaissances AVAL



Questionnaire de satisfaction de fin de formation

Modalités de validation

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.